

COMMUNE DE SERVINS
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MAI 2019

Convocation en date du 25 Avril 2019

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : M.DEBREYNE Alain à Mme DUCLOY Nadine, M.DELALEU Patrice à M.NOISETTE Norman, M.MERCIER Dominique à Mme BEKAERT Stéphanie, Mme ROCHER Sabine à M.HAVERBEQUE Jean

Absente excusée : Mme RIMETZ Lysiane

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT- PROPRIETAIRES DESIGNES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'à la demande de la Direction Départementale Des Territoires et de la Mer, il y a lieu de redésigner un propriétaire pour le renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Remembrement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

- M.VOISIN Pierre

Nombre de votants :	14
Pour	14
Contre	0

TRAVAUX DE VOIRIE – APPROBATION DU DCE ET LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée le projet de réfection de voirie voté au Budget Primitif. Le dossier de consultation des entreprises élaboré par le bureau d'études MOBESTA assurant la maîtrise d'œuvre est présenté à l'Assemblée.

Il précise que ce dossier de consultation d'entreprises comprend un seul et unique lot et que l'appel d'offres pourrait être lancé le 27 Mai pour un choix d'entreprise par le Conseil Municipal début juillet et un début des travaux en Août 2019 pour la 1^{ère} tranche et Juillet 2020 pour la 2^{ème} tranche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- approuve le dossier de consultation des entreprises.
- autorise Madame le Maire à lancer la consultation des entreprises et à lancer l'appel d'offres selon la procédure adaptée.
- autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à cette affaire.

Nombre de votants :	14
Pour	8
Contre	6

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée le projet de réfection de voirie voté au Budget Primitif. Les travaux de bordures et de trottoirs dans la Rue de Villers au Bois pourraient faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur ce projet et sollicite une subvention au titre des amendes de police auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental pour les travaux de bordures et de trottoirs Rue de Villers au Bois.

Nombre de votants :	14
Pour	14
Contre	0

DIVERS

- Bureau de vote – Elections européennes

Vu par Nous Nadine DUCLOY, pour être affiché le 9 MAI 2019.

